

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE - SAMEDI 26 OCTOBRE 2024 à TARARE

L'assemblée générale électorale de la Ligue AuRA se déroulera le **samedi 26 octobre 2024 à Tarare**. Vous trouverez dans ce mail les premières informations importantes nécessaires au bon déroulement de cette assemblée.

Les statuts de la Ligue AuRA précisent que l'AG doit élire au minimum 40% de femmes et 40% d'hommes. Nous rappelons qu'il n'y a pas de siège réservé pour les départements, ni de siège réservé pour le médecin.

Les membres de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales (**CSOE**) veilleront au bon déroulement du dépôt des candidatures ainsi que des élections.

La CSOE sera composée de :

Mr Daniel PONCET
Mr Noël GUERIN
Mr Dominique DELCHET
Mr Yves GUILLERMIN

Candidature

Pour postuler au Comité Directeur de la Ligue AuRA, les candidats devront déposer leur demande entre **le dimanche 1er septembre 2024 et le vendredi 4 octobre 2024** à l'adresse suivante :

elections@auvergnerhonealpes-natation.fr

Toute candidature envoyée en dehors de cette période et de cette adresse mail ne sera pas prise en compte.

Pour que votre candidature soit validée, vous devrez avoir une licence 2024-2025 valide à la date du 4 octobre 2024 et nous fournir :

- La fiche de candidature ci-jointe
- Une photo d'identité
- Le casier judiciaire n° 3 (<https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>)

Vote

Les votes seront organisés par la société LEGAVOTE, ils se feront en présentiel et de façon électronique. Les informations reprenant le processus électoral seront envoyées **uniquement et exclusivement** à l'adresse mail du président(e) du club.